

PROGRAMME DE FORMATION

BAC PROFESSIONNEL SAPAT

Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

RNCP 36788 (date 10/04/2022)

en apprentissage

NIVEAU 4 – Certifié par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Public concerné, nombre	Personne de 16 à 29 ans souhaitant se former par le biais de l'apprentissage. Toute personne ayant la volonté d'entamer un cursus en 2 ans ou 1 an, motivée par le service aux personnes et l'animation des territoires. Les personnes en situation de handicap sont accompagnées pour l'accès et la sécurisation de leur parcours de formation
Prérequis	• Avoir fait une seconde SAPAT, générale ou technologique ou pro ou un CAPa SAPVER • Signer un contrat d'apprentissage • Avoir une expérience significative de 16 semaines dans le domaine des services aux personnes
Modalités d'accès	• Entretien de motivation avec le directeur • Entretien de motivation et de confirmation du projet dans le domaine des services aux personnes avec le référent apprentissage
Présentation générale (Problématique, intérêt)	Le titulaire de ce diplôme offre des services de proximité aux personnes et aux territoires : services à destination des populations, services aux collectivités et aux entreprises ; services qui contribuent à l'attractivité et à la cohésion des territoires ruraux (services sociaux, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme). Il doit être polyvalent, mobile, adaptable, doté de bonnes capacités relationnelles et avoir des facilités de communication. Il doit être en mesure de travailler au contact de publics variés, parfois difficiles, et il doit connaître les atouts et particularités de son territoire. Il doit pouvoir organiser et animer des réunions avec les acteurs, dont les élus de son secteur, élaborer et suivre des projets, mettre en place des activités de loisirs à destination des publics dont il a la charge.
Objectifs	• Déterminer les besoins et les attentes afin d'optimiser la mise en place de services • Optimiser la réalisation du travail en respectant les règles d'hygiène et une démarche de prévention des risques • Fournir un service conforme aux attentes et aux besoins de la personne et aux engagements de l'intervenant • Contribuer au développement d'un projet de service individuel ou collectif
Modalités pédagogiques	Cours théorique, pratique, analyse de pratique, mise en situation, pédagogie active, mise en projet, autoformation, pédagogie d'alternance.

Compétences / Capacités professionnelles visées	Capacités générales • Bloc B1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel • Bloc B2 : Débattre à l'ère de la mondialisation • Bloc B3 : Développer son identité culturelle • Bloc B4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles Capacités professionnelles • Bloc B5 : Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective • Bloc B6 : Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire • Bloc B7 : Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes • Bloc B8 : Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien • Bloc B9 : Animer un lieu de rencontres et d'échanges • Bloc B10 : Mettre en oeuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale
Durée	Cursus 2 ans : environ 3 000 h (formation + entreprise) Terminale : 1 540 heures (formation + entreprise)
Dates	Périodes de formation du 03/09/2024 au 03/07/2026 cursus 2 ans Périodes de formation du 02/09/2024 au 04/07/2025 cursus 1 an
Lieu(x)	MFR « Le Vallon » - 8 rue des Sports 49740 LA ROMAGNE
Coût par participant	Formation gratuite (scolarité) prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT (en partie). Pour frais annexes, nous contacter (restauration, internat, accompagnement, animation)
Responsable de l'action - Contact	Valérie LANDREAU – Chargée de mission apprentissage Mail : valerie.landreau@mfr.asso.fr Tél : 02.41.75.61.33
Formateurs, animateurs et intervenants	• Formateurs de la MFR : de niveau 6 et 7 - dans le domaine des services à la personne • Intervenants externes en fonction des thèmes professionnels (enfant, santé, handicap, personne âgée, maladie...)
Suivi de l'action	• Feuilles d'émargement • Attestation de présence • Temps de régulation (temps d'accueils et de bilans)
Evaluation de l'action	• Evaluation de l'apprenant • Evaluation de l'action Pour l'obtention du Bac Pro SAPAT : • que par validation totale : ✓ CCF (Contrôle Continu en cours de formation) ✓ Epreuves terminales

*Passerelles et
débouchés
possibles*

 Un accès au métier

Dans le secteur des services aux personnes :

- Petite enfance : crèche, accueil périscolaire, école
- Services à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant de responsable de secteur,
- Coordinateur des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance ; EHPAD, maison de vie, centre de rééducation, foyer, aide à domicile, centre pour personnes en situation de handicap, milieu hospitalier, centre de soins, thermalisme, organisme social d'aide à l'enfance
- Services en structures : agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance ;
- Services dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant social.

Dans le secteur du service aux populations et aux territoires :

- Chargé d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé d'accueil et de secrétariat, agent social,
- Agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique, assistant services à la population, instructeur gestionnaire de dossiers, médiateur numérique, médiateur social, médiateur socio-éducatif, agent de coordination, d'accueil et d'accompagnement des « maisons France services » et animateur (avec la qualification supplémentaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et/ou du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) et /ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) souhaitée).
- Accueil, encadrement, animation : village de vacances, accueil de loisirs, de découvertes
- Tourisme : office de tourisme, hôtellerie, restauration
- Développement local : association, collectivité locale...

 Poursuites d'études possibles :

BTS ESF, BTS SP3S, BTS DATR, DUT, licence

 A l'issue du Bac Pro SAPAT, dispenses pour certains modules pour :

- Bac Pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) du ministère de l'éducation
- DEAS (DE Aide-Soignant)
- DEAES (DE Accompagnement Educatif et Social)
- DEAP (DE Auxiliaire de Puériculture)
- Titre pro Médiateur social accès aux droits et services
- BPJEPS (BP Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)
- DEME (DE de moniteur éducateur)
- CAP AEPE (CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance)